

Guide des procédures

Contrôle interne Négociants non vinificateurs IGP Vaucluse

Mise à jour le 04 Aout 2025

I – LES OBLIGATIONS DECLARATIVES VRAC OU CONDITIONNEMENT

Etant identifiés en IGP en tant que négociant non vinificateur vrac ou conditionneur, vous êtes soumis à des obligations déclaratives à déposer auprès de l'ODG concerné.

3 cas possibles:

- ✓ <u>Les transactions vrac en dehors du territoire national</u>: Le vendeur vrac en dehors du territoire national doit déposer auprès de l'ODG une déclaration de transaction vrac pour des lots au minimum 10 jours ouvrés avant le départ du vin.
- ✓ <u>Les transactions vrac France (uniquement pour l'IGP Méditerranée)</u>: Le vendeur vrac en France doit déposer auprès de l'ODG Inter-Med une déclaration de transaction vrac pour des lots au minimum 10 jours ouvrés avant le départ du vin.
- ✓ <u>Les conditionnements</u> : Le conditionneur doit faire en ligne la déclaration de conditionnement pour les lots conditionnés :

Nombre de conditionnements <12 par an : La déclaration est déposée dans les 48 heures maximum après chaque conditionnement auprès de l'ODG

Nombre de conditionnements >12 par an : Une déclaration récapitulative est à déposer chaque mois auprès de l'ODG

En cas de conditionnement effectif, vous devez impérativement conserver 4 échantillons de chaque lot conditionné pendant 2 mois afin que nous puissions procéder au contrôle de ces lots conditionnés.

II - LES CHANGEMENTS DE DENOMINATION

Cas particulier des demandes de changement de dénomination

1 <u>Méditerranée à Département 84</u> INTERDIT dans l'ODG 84 (autorisé uniquement à la production)

2 <u>Département 84 à Méditerranée</u>

Le contrôle organoleptique du lot en demande est obligatoire.

La procédure :

- ✓ Remplir une déclaration d'intention de changement de dénomination en ligne
- ✓ Inscrire les vins à la commission organoleptique la plus proche (Prélèvement analyse dégustation)
- ✓ Attendre les résultats du contrôle documentaire + organoleptique pour sortir les vins

III – NORMES ANALYTIQUES

TITRE ALCOOMETRIOUE TOTAL:

Vaucluse, Méditerranée

Minimum: 9 % vol Maximum: 20 % vol pour les vins non enrichis

(limité à 15 % vol pour les vins enrichis)

ACIDITE TOTALE:

Vaucluse, Méditerranée

 \geq 2,28 g $H_2SO_4/1$

ACIDITE VOLATILE (ROUGE, ROSE OU BLANC):

Titre alcoométrique de 9% vol à 20 % vol

Vaucluse, Méditerranée

Blanc et rosé : Acidité volatile \leq **0,88g** H₂SO₄/l Rouge: Acidité volatile \leq **0,98g** H₂SO₄/l

IGP Méditerranée BLANC uniquement :

si titre alcoométrique de 15% vol à 20% vol, avec teneur en glucose + fructose \geq 45 g/l = Acidité volatile \leq 1,20 g H2SO4/l et SO2 < 300 mg/l

SO2 TOTAL (BLANC, ROSE OU ROUGE):

	Vins blancs			Vins rosés		Vins	
						rouges	
Teneurs en glucose/fructose	$\leq 5 \text{ g}$	> 5 g	>45g*	< 5 g	> 5 g	< 5 g	> 5 g
Teneur maxi. en SO2 (mg/l)	200	250	300	200	250	150	200

^{*} Uniquement pour l'IGP Méditerranée

IV – FREQUENCE DE CONTROLE

Au moins un lot, par opérateur, et par couleur, tous les ans, chez 50 % des opérateurs.

Lors de contrôle, le lot choisi sera prélevé par notre agent s'il est logé dans le 84. Le lot devra être expédié en 3 exemplaires s'il est hors zone 84.

V – FACTURATION

ТҮРЕ	TARIFS		
Changement de dénomination vers Méditerranée	60 € / lot HT + 0.15 € / HI (redevance med non assujetti à la TVA) + 20 € HT si analyse COFRAC du lot non fourni + frais d'expédition pour les négociants hors zone de production		
Contrôle par sondage Pour conditionnement ou vrac France & export	60€ / lot HT + 20 € HT si analyse COFRAC du lot non fourni + frais d'expédition pour les négociants hors zone de production		

VI – L'ORGANISME DE DEFENSE ET DE GESTION

SYNDICAT DES VINS IGP VAUCLUSE

35 Chemin de St Genies 84 210 VENASQUE

Pour toute information:

Tél: 04 90 12 45 20 – 06 11 46 82 99 revendication@vins-igp-vaucluse.fr



Documents en libre téléchargement sur :

https://igp.vins.24eme.fr

En bas de page, cliquez sur

VINS DU VAUCLUSE

Puis cliquez sur « Plus d'info »



Déclarations à faire en ligne sur le portail IGP :

https://vaucluse.igp.vins.24eme.fr

DEMANDEZ VOS CODES DE CONNEXION